

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 17 (1909)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Manœuvres de la Croix-Rouge en Allemagne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683290>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

envoyer de leurs membres au cours de St-Imier, et de nous aviser au plus tôt du nombre des participants probable de chaque section.

Nous croyons savoir que la finance d'entrée pour un de ces cours est de fr. 5. —, alors que les participants ont à se procurer la chambre et le premier déjeuner à leurs frais. Nous savons aussi que dans certains cas les sections facilitent à leurs membres la fréquentation à l'un de

ces cours en leur versant une petite allocation.

Dans l'espoir de voir de nombreux samaritains romands profiter de l'occasion qui leur est offerte de s'instruire, nous engageons ceux et celles qui pensent pouvoir se rendre à St-Imier, de s'adresser au président de leurs sections respectives avant la fin d'octobre.

Sous-sécrétariat romand de la  
Société suisse de la Croix-Rouge, à Neuchâtel.

---

## Manœuvres de la Croix-Rouge en Allemagne

---

Le « Caducée » (n° 14, 1909) publie un compte rendu d'un exercice des sections alsaciennes de la Croix-Rouge allemande.

Nous donnons de cet article du Dr Vuillaume, de Nancy, les extraits suivants qui pourront intéresser nos lecteurs.

C'est sous l'empire des multiples impressions ressenties en pays annexé, à la suite d'une chaude et insistante invitation qui m'était adressée de Metz, d'assister aux intéressantes manœuvres des colonnes sanitaires allemandes qui ont eu lieu le 27 juin dernier, que je veux essayer de consigner les sentiments éprouvés et les renseignements recueillis sur l'heure. Donc ! en ce dimanche troublé par intervalles de copieuses averses, alors qu'en Lorraine française on célébrait dignement la fête du souvenir de Jehanne d'Arc, je débarquais dans la petite ville de Sarrebourg. A ma descente de wagon, je fus d'abord surpris d'apercevoir, sur le quai, des uniformes de grande tenue militaire, et, à la gare même, un certain air de fête.

Ce fut bien autre chose quand, pénétrant en ville, je m'engageai dans la rue principale plantée de mâts innombrables ornés de drapeaux, de banderolles, entre-

coupés çà et là d'ares de triomphe garnis de mousse, de fleurs et d'écussons de la ville portant au verso l'emblème international de la Croix-Rouge.

Evidemment ces préparatifs attestaient la venue certaine d'un dignitaire important de l'Empire. J'appris, en effet, qu'en raison de la fête de *l'anniversaire de la naissance de la Croix-Rouge*, issue de la sanglante bataille de Solférino, le Statthalter d'Alsace-Lorraine se promettait de venir assister à une manœuvre d'ensemble des colonnes sanitaires de la région, et examiner l'ingéniosité apportée dans l'organisation des convois auxiliaires de l'armée, arrimés à son intention, à l'aide des moyens dits : d'improvisation.

Dans la foule des curieux que déversaient les nombreux trains de plaisir, et qui sortaient des très vastes wagons à ... marchandises, utilisés, vu la circonstance, pour le transport des voyageurs, on remarquait de nombreux groupes d'hommes vêtus du très visible uniforme des brancardiers allemands, et qui semblaient se diriger sur un point de rassemblement. Vers 3 heures de l'après-midi, la circulation devint intense, la foule forma une

double haie, épaisse, maintenue par quelques rares gendarmes à cheval et agents à pied, sur le parcours que devait suivre le Stathalter allant, avant la manœuvre, inspecter la halle du marché transformée en ambulance de fortune.

Le cortège, très simple d'ailleurs, descendit vers la ville, tout le monde se mit à sa suite, qui en automobiles, qui en voitures, et nous arrivâmes bientôt sur le champ d'expériences des colonnes sanitaires, où étaient rangés en bel ordre les voitures du convoi par voie de terre, celles du train de chemin de fer, et aussi quelques bateaux nolisés sur la Sarre; puis, enfin, toutes les colonnes des brancardiers, formées sur deux rangs en bataille, par sections, désignées ostensiblement chacune par un écriteau indicateur.

Je passai en revue tout ce matériel intéressant (qui l'était pour moi, à plus d'un point de vue), et fus obligé, par conséquent, de parcourir le front des 500 brancardiers, accourus pour la circonstance, de 25 communes environ; partant, depuis Metz, Thionville, Sarreguemines, Strasbourg, Colmar-Lorquin et la frontière, troupes dont j'admire sans réserve: la bonne tenue, la discipline, l'excellente instruction, l'équipement et l'outillage complet.

En un bel ordre, également était étalé sur le sol le matériel de transport à bras, fourni par chaque unité; et j'eus là l'occasion de remarquer les grands progrès réalisés dans la conception de l'improvisation de ces engins si nécessaires, parmi lesquels j'examinai avec attention quelques spécimens, parfaitement empruntés, d'ailleurs, aux méthodes françaises, tels, par exemple, que l'emploi des lances de cavalerie comme hampes de brancard, les branchages forestiers connus et utilisés par nos chasseurs alpins, celui des tuteurs d'arbres garnis de sacs à farine et de

cordages, souvent expérimentés sous ma direction, à Nancy; enfin, une foule de choses, qui dénotent chez nos voisins une étude attentive de ce qui se passe autour d'eux. Un objet nouveau excita surtout ma surprise, ce fut l'exhibition d'une paire de bicyclettes accouplées d'une façon aussi simple qu'ingénieuse, destinées aux transport d'un blessé, et qui réunissait la solidité à la simplicité, laquelle, cependant (pour un homme du métier) n'est pas parvenue au point perfectible que ce mode de transport peut prétendre; car je connais encore l'existence de mieux que cela... Néanmoins, j'offris toutes mes félicitations à l'auteur, qui me fit très aimablement la description de l'appareil, dont il était le père.

Dans l'ensemble, toutes les voitures formant convoi, par voie de terre ou ferrée, étaient arriérées avec une intelligence pratique remarquable.

Dans les manœuvres auxquelles j'ai été convié le 27 juin 1909, 500 brancardiers auxiliaires de l'armée allemande, réunis, affirmaient la participation de 25 communes, chefs-lieux de canton, tirés d'un rayon moyen de 60 à 80 kilomètres, et ce, pour fêter l'anniversaire de la naissance de l'œuvre généreuse internationale et immortelle de la Croix-Rouge.

En pensant que ces 500 volontaires allemands, incorporés comme brancardiers sous la bannière de la charité chrétienne, représentaient, par délégation, les 25,000 autres adeptes composant 300 sociétés ou sections relevant de l'Empire, mais ne comprenant en fait que le seul pays rhénan et celui d'Alsace-Lorraine, je ne puis me défendre d'une bien grande tristesse. Elle sera partagée certainement par tous les bons citoyens en état de voir, de penser et de réfléchir, quand ils songeront qu'en notre France, toute entière, malgré les efforts faits par quelques-uns et l'ef-

froyable charge budgétaire qui écrase le pays, il n'est pas permis de compter dans nos rangs de brancardiers français, autant

d'hommes enrôlés sous la Croix-Rouge qu'il y a de *sociétés* existantes en Allemagne sur les rives du Rhin.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Samaritains de Vallorbe.** — Sur l'initiative de MM. le Dr A. Eperon et Addor-Welten, imprimeur, le Dr Nicolet de Ste-Croix, accompagné de M. G. Jeanrichard, président des samaritains de Ste-Croix, et de M<sup>me</sup> Nicolet, monitrice des cours, a fait le dimanche 22 août une conférence à Vallorbe sur l'*oeuvre des samaritains de la Croix-Rouge en Suisse*. Cette conférence avait pour but de provoquer des adhésions à la Société de la Croix-Rouge et de former une section de samaritains à Vallorbe.

Le Dr Nicolet a fait un chaleureux appel aux cœurs généreux, et sa voix a été entendue, puisqu'un comité provisoire d'une section de samaritains de Vallorbe a été nommé sous la présidence de M. Ernest Addor, pharmacien, et que le Dr Eperon a bien voulu se charger de diriger un cours de pansements dès le mois de janvier 1910.

D'autre part, un certain nombre de souscriptions de nouveaux adhérents à la Société de la Croix-Rouge ont été recueillies à l'issue de cette intéressante conférence.

Des listes circulent actuellement à Vallorbe, mais les personnes dont les noms suivent ont d'emblée donné leur adhésion à la société qui pourra être constituée dès que les nouveaux statuts de la Croix-Rouge vaudoise auront été adoptés\*).

### Nouveaux adhérents à la Croix-Rouge:

MM. Ernest Addor, pharmacien,	Vallorbe
Addor-Wellin, ingénieur	»
Eug. Martin-Grobet,	»
Henri Glardon, commis,	»
J. Combe, vétérinaire,	»

MM. Combe-Hessenmüller,	»
L. Glardon, instituteur,	»
Georges Grobet,	»
M <sup>mes</sup> Mathilde Jaillet,	»
Clara Glardon,	»
Eugénie Martin,	Lausanne
Jeanne Goy,	Vallorbe
Marguerite Combe,	»
R. Berger, institutrice,	»
Georges Grobet,	»
Alice Valloton-Glardon,	»
Marie Glardon,	»
S. Ramuz-Bonzon,	»
J. Werly,	»
Caroline Addor-Walter,	»

Nous nous réjouissons de voir s'éveiller peu à peu, dans le canton de Vaud, l'intérêt à nos sociétés de secourisme, et nous saluons avec plaisir la constitution d'une société de samaritains à Vallorbe. Merci aux initiateurs, et nos vœux de prospérité à la benjamine des sections romandes!

**Société vaudoise de la Croix-Rouge.** — En suite de la décision prise à Lausanne, lors de l'assemblée du 20 juin (voir « La Croix-Rouge suisse » n° 7, 1909, pages 83 et 84), le Comité cantonal vaudois a mis au net le projet de statuts de la société.

Ce *projet* a été adressé à un grand nombre de personnes qui s'intéressent au développement de nos sections de la Croix-Rouge, et sera discuté à une assemblée qui va être convoquée sous peu à Lausanne. Les nouveaux statuts prévoient la formation de sections vaudoises de la Croix-Rouge dans toutes les parties du canton où 25 adhérents (au minimum) auront été réunis. Nous croyons savoir que c'est le cas déjà dans les localités de Lausanne, Morges, Yverdon,

\*) Voir plus loin: « Société vaudoise de la Croix-Rouge ».